

## FORMULAIRE DE DEMANDE DE MISE A DISPOSITION VÉLHOP - CHALLENGE AU BOULOT A VÉLO 2023

Accessible uniquement aux entreprises participantes

À retourner au plus tard le **VENDREDI 26 MAI 2023** - toute demande ultérieure pourra être refusée

### COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

Raison sociale : ..... SIRET : .....

Adresse postale : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Référent.e du Challenge (nom, prénom) : .....

Date d'inscription au Challenge 2023 : ...../...../ 2023

Téléphone : ..... Email : .....

### DEMANDE DE MISE A DISPOSITION : Choix unique – 1 vélo par entreprise et dans la limite des stocks disponibles

	Vélohop à assistance électrique (VAE)	1	<b>OU</b>	Vélohop tricycle à assistance électrique	1	mécanique	1
Cocher la case	<b>OU</b>	Vélohop pliant	1	<b>OU</b>	Vélohop cargo compact	1	
souhaitée	<b>OU</b>	Vélohop tandem	1	<b>OU</b>	Vélohop remorque Carette (+ VAE)	1	
	<b>OU</b>	Vélohop cargo biporteur	1	<b>OU</b>	Abonnement station (vélo classique)	1	

### SALARIÉS BÉNÉFICIAIRES

Salarié 1 (Nom et Prénom) : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Salarié 2 (Nom et Prénom) : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Salarié 3 (Nom et Prénom) : .....

Téléphone : ..... Email : .....

### CONDITIONS PARTICULIÈRES :

**Mise à disposition gratuite** : Strasbourg Mobilités propose la mise à disposition gracieuse de vélos aux établissements inscrits au Challenge au boulot à vélo 2023.

**Dépôt de garantie obligatoire** (hors station automatique) :

**650€** par vélo à assistance électrique / vélo pliant / tricycle - **300€** par tandem - **800€** par vélo cargo compact / remorque.

**Merci de sélectionner le type de dépôt de garantie choisi :**

Pré-autorisation bancaire                      Chèque (à l'ordre de Strasbourg Mobilités)

Mandat SEPA + RIB                              Bon de commande

### PRISE EN CHARGE DU VÉLO

À la boutique Vélohop GARE – Niveau -1 Grande Verrière de la Gare 67000 Strasbourg – Tél. : 03 67 70 70 70

- |                     |                       |                       |
|---------------------|-----------------------|-----------------------|
| • Récupération le   | <b>mercredi 31/05</b> | <b>jeudi 01/06</b>    |
| • Retour du vélo le | <b>jeudi 29/06</b>    | <b>vendredi 30/06</b> |

Lors de la récupération du vélo les documents suivants sont à présenter :

- Une copie de ce **formulaire validé** par Strasbourg Mobilités,
- **Une copie de la pièce d'identité du référent du Challenge** ou d'un salarié bénéficiaire

### Informations importantes :

→ Les Conditions Générales de Vente du service Vélohop s'appliquent.

→ Des frais de retard seront appliqués à l'établissement en cas de restitution tardive du vélo, tarifs consultables sur [velhop.strasbourg.eu](http://velhop.strasbourg.eu)

→ Les vélos sont sous la responsabilité de l'établissement pendant toute la durée de la location

→ Au retour des vélos, un diagnostic sera réalisé et les éventuelles réparations et remplacements des vélos et/ou d'accessoires en cas de dégradation, de perte ou de vol seront facturés à l'établissement.

### ÉLÉMENTS À NOUS RETOURNER

**Strasbourg Mobilités se réserve le droit de refuser une mise à disposition pour tout retard, formulaire incomplet ou stocks indisponibles.** Ce formulaire, de demande de mise à disposition dans le cadre du Challenge au boulot à vélo, est à renvoyer complété et signé au plus tard le **vendredi 26 mai 2023**, à l'adresse e-mail : [contact@strasbourg-mobilites.eu](mailto:contact@strasbourg-mobilites.eu)

Une confirmation indiquant la disponibilité ou non du vélo vous sera envoyée par mail au plus tard le **mardi 30 mai 2023**.

Date, Nom / Prénom, Signature du référent du challenge  
Cachet de l'établissement

Date de validation par Strasbourg Mobilités  
Signature et cachet du Service Commercial